

Réf: Dossier 287839

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE KONOS MERE ET ENFANT » en abrégé « CMKME »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II plateaux
Rue Avenue Boga Doudou, Lot 149, Ilot 15272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE KONOS MERE ET ENFANT » en abrégé « CMKME »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Médecine Générale , Gynécologie , Pédiatrie, Accouchement, Soins à Domicile, Transport Médicalisé , Chirurgie Médicale

Et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

Et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

L'objet social ne pourra être poursuivi que dans le respect des prescriptions d'ordre déontologique, notamment celles relatives au libre choix du médecin par le patient, à l'indépendance diagnostique et thérapeutique du médecin, au respect du secret médical, à la dignité et à l'indépendance professionnelle du praticien. La société s'interdit toute exploitation commerciale de la médecine, toute forme de collusion directe ou indirecte, de dichotomie ou de surconsommation.

La responsabilité professionnelle de chaque médecin est toujours illimitée.

La société a également pour objet à titre

accessoire, et dans la mesure ou un accord préalable relatif aux modalités de la politique d'investissement, conclu entre les associés d'une société pluripersonnelle, est établi par écrit, avec au moins une majorité qualifiée, les investissements, la gestion et la valorisation d'un patrimoine immobilier, notamment par l'achat, le tout au sens le plus large, pour autant que n'en soit altéré ni son caractère civil ni sa vocation première exclusivement médicale. Cela ne peut aucune façon conduire à une activité commerciale. La société pourra louer ou sous-louer, acquérir des droits réels ou la pleine propriété de tout immeuble dans le but d'y établir son siège social et/ou un siège d'exploitation, soit d'y loger ses dirigeants et les membres de leur famille.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II plateaux Rue Avenue Boga Doudou, Lot 149, Ilot 15272

Dirigeant(s) Mme GADO JAILE CHRISTELLE EMMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01473 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09675/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

